

L'UNION MEDICALE

DU CANADA

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

RÉDACTEUR : DR. GEORGE GRENIER.

Vol. III.

MAI 1874.

No. 5.

TRAVAUX ORIGINAUX.

Réfraction et Accommodation de l'œil ;

(Suite.)

Par ED. DESJARDINS, M. D., Professeur d'Ophthalmologie à l'École de Médecine, Directeur d'un Dispensaire pour le traitement spécial des maladies des yeux, etc. (*Lu devant la Société Médicale.*)

M. le Président, MM.—En terminant ma dernière lecture, je croyais pouvoir vous parler, dès ce soir, des anomalies de la réfraction et de l'accommodation de l'œil ; mais lorsqu'il s'est agi de préparer cette seconde lecture, je me suis aperçu que j'avais laissé de côté beaucoup de choses, que je crois très utile de vous rappeler aujourd'hui, avant d'entrer dans l'étude proprement dite de ces anomalies de réfraction et d'accommodation.

Je serai donc forcé de remettre cette étude à une autre séance.

Nous savons déjà, que l'œil normal est considéré comme étant à l'état de repos, ou comme n'ayant aucunement besoin de son accommodation, lorsqu'il est adapté pour la vision des objets éloignés, c'est-à-dire que cet œil, seulement par sa construction anatomique et par l'état de réfraction de ses surfaces et de ses milieux réfringents, a la faculté de faire réunir sur la rétine les rayons lumineux parallèles. Nous savons aussi que l'accommodation est obligée d'intervenir du moment que les objets se rapprochent et que son action doit être d'autant plus énergique que les objets se rapprochent davantage.

Ainsi donc, grâce à l'accommodation, un œil normal verra distinctement aux distances les plus variées, à de grandes distances, à des distances moyennes, et enfin à quelques pouces. Quant à la limite la plus rapprochée de la vision distincte, on comprend qu'elle est sus-